



Angers, mardi 1^{er} juin 2021

Signature de la convention de partenariat entre la Ville d'Angers et la Fédération Française d'Athlétisme

Ce mardi 1^{er} juin, Christophe BÉCHU, Maire d'Angers, et André GIRAUD, Président de la Fédération Française d'Athlétisme, ont signé à Angers une convention de partenariat pour le développement de l'athlétisme dans le cadre de l'olympiade 2021-2024.

Cette convention de partenariat entre la Ville d'Angers et la Fédération Française d'Athlétisme (FFA) s'inscrit dans le prolongement de la signature du protocole d'accord de février 2020 et des précédentes conventions, dont la première remonte à 2008.

Les objectifs

Cette signature témoigne de la volonté de la Ville d'Angers et de la FFA de poursuivre cette collaboration, avec l'ambition d'engager la Ville d'Angers dans une dynamique olympique, avec en ligne de mire les Jeux olympiques et paralympiques de 2024 (#JOP2024).

Ainsi, la convention a pour objectifs principaux :

- accueillir de grands événements d'athlétisme durant la convention, et à l'aune des Jeux en 2024, de recevoir à nouveau les Championnats de France d'Athlétisme Élite qui attribueront les dernières places qualificatives aux JOP 2024 ;
- promouvoir les infrastructures de la ville dans l'objectif d'accueillir des délégations françaises et étrangères dans le cadre de stages de préparation ;
- participer à la promotion de la destination « Angers » labellisée « Terre de Jeux » comme site d'accueil des délégations nationales olympiques et paralympiques, retenue au catalogue des « Centres de préparation aux jeux » auprès du Comité Paris 2024 ;
- organiser la réception de stages sportifs des équipes de France en préparation des échéances internationales.

La convention de partenariat établit que les différents événements et manifestations organisés par la Fédération Française d'Athlétisme s'appuieront sur les moyens conjoints de la FFA, de la Ville d'Angers et de tous les acteurs locaux et territoriaux du monde de l'athlétisme (Ligue des Pays de la Loire, Comité Départemental 49 et les clubs angevins E2A et SCO Angers Athlé) afin de permettre la réussite des différents projets.

Angers, labellisée « Centre de préparation aux Jeux »

La ville d'Angers a souhaité s'engager dans l'aventure olympique et paralympique et inscrire le sport au cœur du quotidien des Angevins.

Service des Relations presse // 02 41 05 47 21 // relations.presse@ville.angers.fr
<http://presse.angers.angers> // [@Presse_Angers](https://www.instagram.com/Presse_Angers)

Labellisée « Terre de Jeux 2024 », la Ville d'Angers entend développer des actions pour promouvoir le sport, ses valeurs universelles à l'aune des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

L'attractivité de la Ville d'Angers et l'amélioration de ses équipements lui ont permis d'être retenue en tant que « Centre de Préparation aux Jeux » (CPJ). Ainsi, plusieurs grands équipements sportifs structurants de la ville ont été retenus au catalogue CPJ, avec notamment la salle et la piscine Jean-Bouin, la salle de tennis de table Monplaisir, le terrain de hockey sur gazon au Lac de Maine ou encore le stade d'athlétisme Josette et Roger-Mikulak.

La Team Angers Sport

La convention signée ce mardi 1^{er} juin confirme la politique de soutien menée par la ville en direction des athlètes de haut niveau, vecteur de rayonnement pour le territoire à travers le dispositif #TeamAngersSport. Créée par la Ville d'Angers en 2020, cette structure vise à accompagner, soutenir et offrir les meilleures conditions de préparation à ses athlètes en vue des prochaines échéances olympiques (Tokyo 2021 et Paris 2024). Tout au long de leur contrat d'engagement au sein de la « Team Angers Sport », les sportifs deviennent des « Ambassadeurs » du territoire.

Amandine Brossier, licenciée au club d'Angers Athlé, est l'une des 4 sportifs faisant partie de cette Team avec Matéo Bohéas (para-tennis de table), Claire Supiot (para-natation) et Mathieu Rousselot (escrime fauteuil). Elle participera ainsi aux prochains Championnats de France Élite qui se tiendront à Angers du 25 au 27 juin 2021 au stade Josette et Roger-Mikulak, ultime occasion de décrocher le sésame en individuel pour les JOP de Tokyo 2021.

Les Fédérations de natation et de basket-ball également partenaires de la Ville d'Angers

La Ville d'Angers a signé des conventions de partenariat avec d'autres fédérations ces dernières années.

La Fédération Française de Natation (FFN) : signature d'une convention de partenariat le 23 mars 2018 (après celles de 2008-2011 et 2012-2016) pour la période 2017-2020.

Une nouvelle convention sera signée entre la Ville d'Angers et la FFN à l'occasion des Championnats de France de natation artistique qui se tiendront à Angers du 29 juin au 4 juillet 2021.

La Fédération Française de basket-ball : convention de partenariat pour le développement du basket-ball à Angers signée le 25 février 2019 pour une durée de trois ans (2018-2020).